

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique 147819 Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05641

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HASSINE

NOUR EDDINE

Date de naissance :

14/07/1959

Adresse :

199 Lotissement Amine

Sidi Maârouf Casablanca

Tél. :

0639987242 Total des frais engagés : 443,50 Dhs

Dr. BERRADA Abdel-Ali

Médecine Générale

Expert Assermenté Auprès des Tribunaux

Hay Najah - Sidi Maârouf Ouled Haddou

Casablanca

Tél. : 022.33.51.57

09 103 1252

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/01/2023

Nom et prénom du malade : HASSINE NOUREDDINE Age: 63

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

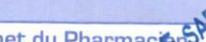
Le : 30/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

g

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médiateur attestant le Paiement des Actes
20/01/2023	C.		150 DH	 Médiateur Aziz Marmié Auprès des Sidi Maârouf Ouled Haddad Casablanca 33.33.51.57

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AMINE SA Leïla El KOUHENE Loisissement Amine N°65 Sidi Mearouf - Casablanca Tel : 0522 97 29 50	30/04/23	€ 93,50

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled as follows:

- D**: Lower-left quadrant, containing teeth 1 through 8.
- G**: Lower-right quadrant, containing teeth 9 through 16.
- H**: Upper-right quadrant, containing teeth 17 through 24.
- B**: Upper-left quadrant, containing teeth 25 through 28.

The teeth are numbered sequentially from 1 to 28, starting from the center and moving clockwise around the arch. The numbers are placed near their respective teeth.

(Création, remont, adjonction)
tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BERRADA Abdel-Ali

MÉDECINE GÉNÉRALE

Echographie

Expert Assermenté

Auprès des Tribunaux

Hay Nahaj - Sidi Maârouf

Ouled Haddou - Casablanca

Tél. Cabinet : 05 22 33 51 57

الدكتور عبد العالى برادة

الطب العام

خبير محلق

أمام المحاكم

حي النجاح سيدي معروف - أولاد حدو

الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 33 51 57

Casablanca le :

30 JAN. 2023

PHARMACIE AMINE SARL
Leïla EL KOUHENE
Loyer Assermenté Amine, N° 65
Sidi Maârouf - Casablanca
Tel. : 0522 97 25 85

M. Hassine Noureddine



Diphosphenyl
6 mg

13.8.100
g. Dakine Clav 10/100
sorbit 6 mg



40.100
g. Catepsol 0.30
sorbit 6 mg



PHARMACIE AMINE SARL
Leïla EL KOUHENE
Loyer Assermenté Amine, N° 65
Sidi Maârouf - Casablanca
Tel. : 0522 97 25 85

6.100
M. Achipma 0.30

Dr. BERRADA Ali
Médecine Générale
Expert Assermenté Auprès des Tribunaux
Hay Nahaj - Sidi Maârouf Ouled Haddou

87.30
233.50

55 Denmed 0.30
app li

PPV: 132DH00
PER: 05-23
LOT: K1467

PPV: 40DH00
PER: 07/25
LOT: L2309

PPV: 14DH40
PER: 07/24
LOT: K212

OTIPAX

Lot. 3648
Per.: 04 2025
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

9



87,30 DH

PPV 870 x 36